

Monsieur le Président,

Madame la rapporteure,

Chers collègues,

La position du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine est évidemment contre ce texte abject.

Ce sont les politiques en place qui créent des situations d'irrégularités administratives, aucune personne ne peut être illégale sur terre.

Vous indiquez Madame la rapporteure que ce texte est un accord au service de la politique française de lutte contre l'immigration illégale.

C'est faux !

Ce texte ne s'attaque pas aux arrivées de manière irrégulière mais à toute personne arrivée en France, peu importe qu'elle soit arrivée de manière régulière ou non, et qui, pour diverses raisons, n'aurait plus le droit de séjourner ou résider sur le territoire français.

Bien souvent, et je le vois en circonscription, je suis en permanence interpellé pour des situations similaires. Et vous devez l'être aussi !

Un délai trop long pour obtenir un rendez-vous en préfecture afin de renouveler son titre de séjour entraîne une situation administrative irrégulière, donc une obligation de quitter le territoire français. Ce délai excessivement long à mener nos collègues Elsa FAUCILLON, Céline HERVIEU, Clémence GUETTÉ, Stella DUPONT et Léa BALAGE EL MARIKY à porter la pétition 'Débloquez Ta Préf' que je vous invite par ailleurs à signer.

Aussi, certains préfets délivrent plus facilement des OQTF que d'autres ; souvent contestables devant le tribunal administratif. Ils participent à la création des personnes en situation administrative irrégulière alors que ces personnes, dans une autre préfecture, ne le seraient pas forcément.

Bien que les personnes qui encourent un risque ne sont par principe pas renvoyées vers un territoire où elles encourent une violation de leurs droits, on sait que dans les faits, cela n'est pas toujours respecté. Sinon, les ressortissants sahraouis ayant subi de la torture dans une prison marocaine ne seraient pas sous le coup d'une OQTF pour être renvoyés au Maroc.